



## AQUAGRINERGIE

### Un modèle aquacole innovant et durable en Pays de la Loire

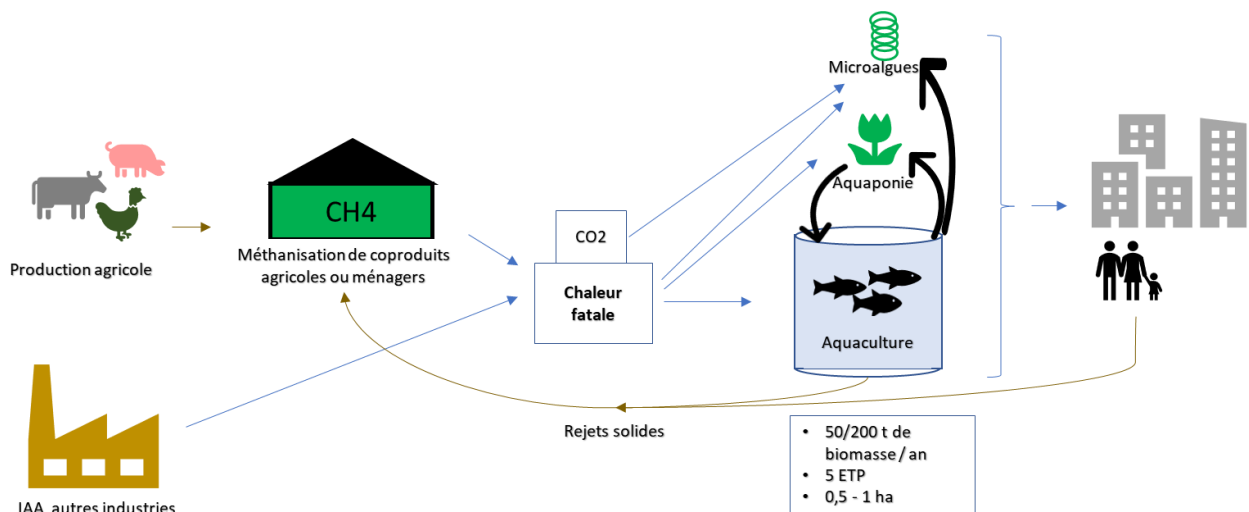
#### 1. Présentation du projet

Le projet AQUAGRINERGIE, vise à développer un modèle aquacole innovant en Pays de la Loire, combinant les technologies de recirculation d'eau et de recyclages de chaleurs fatales industrielles.

Ce modèle permettra de produire, à proximité des zones de chalandise, des espèces aquatiques et des végétaux répondant à la demande du marché (production locale, transparence, fraîcheur optimale, production à échelle humaine) et présentant une empreinte environnementale réduite (consommation d'eau et émissions de GES maîtrisées).

Du point de vue socio-économique, ce projet crée des emplois en milieu rural et péri-urbain, et peut donner lieu à des synergies terre-mer entre producteurs ou coopératives agricoles et producteurs aquacoles.

Cofinancé par la Région des Pays de la Loire et l'ADEME, AQUAGRINERGIE est porté par cinq partenaires apportant chacun leur expertise aquacole, technique, environnementale et d'analyse des marchés de produits aquatiques.



#### 2. Etat d'avancement

La **phase 1** du projet AQUAGRINERGIE visait à évaluer l'intérêt et les potentialités, en Pays de la Loire, d'un modèle innovant de ferme aquacole en eau recirculée couplée à la récupération de chaleurs fatales industrielles.

Cette étude menée en 2018 a permis de passer en revue les principales problématiques du développement d'un projet aquacole innovant concernant les technologies, les espèces candidates, les attentes du marché et les sources de chaleur fatales.

A l'issue de cette première phase, des éléments de réponse positifs ont été apportés sur l'ensemble des points ci-dessus :

- Les technologies ont évolué très significativement depuis une dizaine d'années permettant d'adapter l'outil à l'espèce et au contexte régional (source d'eau, climat).
- Une quinzaine d'espèces aquacoles répondent aux contraintes zootechniques, économiques et commerciales de ce type de projet en Pays de la Loire. Une demande pour des espèces en raréfaction (Perche, Sandre, Anguille) ou innovantes (crevette tropicale fraîche, Black Bass) est réelle
- Le marché n'oppose pas de réticence particulière concernant l'élevage en eau recirculée. Les atouts environnementaux (maîtrise de la qualité d'eau, source de chaleur, faible consommation d'eau) et de proximité d'approvisionnement sont positivement perçus par les acteurs du marché.
- Cette technologie n'impacte pas le consentement du consommateur à payer ces produits au prix de marché, à condition qu'ils soient de bonne qualité organoleptique.
- Des industriels de la région des Pays de la Loire produisent des chaleurs fatales et sont intéressés d'intégrer la valorisation de cette énergie dans leur modèle économique.

Ces éléments ont permis de valider l'intérêt commercial et technique de ce modèle aquacole en Pays de la Loire et d'enclencher la seconde phase de ce travail.

**La phase 2** que nous menons actuellement, vise à préparer et favoriser la mise en œuvre d'un ou plusieurs projets pilotes en région. Elle approfondit concrètement 4 axes de recherche, qui sont les briques élémentaires constitutives d'avant-projets sommaires :

- Les sites : la recherche approfondie de sites d'intérêt en région Pays de la Loire, comprenant une industrie émettrice de chaleur, une source d'eau et une réserve foncière suffisante
- Les paramètres technico-économiques : la conception du/des modèle(s) d'exploitation aquacole : espèce et modèle zootechnique, plans de l'exploitation, modèle économique
- Les moyens de financement : l'inventaire de tous les outils de financement possibles, publics et privés (hors apport de l'investisseur porteur de projet) et leurs modalités respectives
- Les porteurs de projet : la recherche de porteurs de projets souhaitant développer une activité de production aquacole en région.

### **3. Identification d'investisseurs porteurs de projet**

Tant pour les entreprises émettrices de chaleurs fatales que pour les investisseurs, le projet AQUAGRINERGIE présente un certain nombre d'intérêts :

Pour les industries émettrices de chaleur fatale :

- Il constitue une source de revenu supplémentaire par la vente de ces chaleurs
- Il représente un moyen d'améliorer l'empreinte environnementale en diminuant les émissions de gaz à effet de serre
- Il améliore l'image générale de l'entreprise
- Il peut offrir une possibilité de diversification vers une activité nouvelle

Pour l'investisseur / porteur de projet aquacole, il permet

- De développer une activité économique dans une direction porteuse du secteur de l'alimentation humaine
- D'accéder à une énergie à un coût plus intéressant que celle des principaux fournisseurs du marché
- D'améliorer son impact environnemental

**Nous sommes donc à la recherche de chaleurs fatales**

- De l'univers agricole et alimentaire : chaleurs de méthaniseurs (en cogénération), chaleurs de fours et eaux de refroidissement d'autoclaves, chaleurs de condenseurs de chambres froides, d'effluents, etc.
- D'industries diverses : cimenteries, fonderies, briqueteries, incinérateurs, data centers etc.

**Nous sommes par ailleurs en recherche d'investisseurs** / porteurs de projets intéressés par les productions aquacoles high-tech et soucieux de leur performance environnementale.

**Pour toute information, contacter :**

**Pierre-Etienne ROLLET (coordination de projet)**

Via Aqua Sarl  
Immeuble Saint Louis - 9 rue Marcel Sembat  
44 100 Nantes - France  
Tel : + 33 2 40 46 62 27  
Mob : + 33 6 19 83 23 60  
[Pierre-etienne.rollet@via-aqua.fr](mailto: pierre-etienne.rollet@via-aqua.fr)  
[www.via-aqua.fr](http://www.via-aqua.fr)